

L'Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole est née de la volonté de quelques uns de recréer les liens qui nous unissaient à l'heureuse époque où la profession pétrolière était à son apogée et pulsait vers tous les points du globe ses cadres, ingénieurs, chefs de chantiers, maîtres sondeurs, mécaniciens, seconds, sondeurs, opérateurs boue, géologues, agents administratifs, techniciens de tous ordres, et, dans tous les domaines, recherches, sociétés de service, transport, etc.

Tout d'abord dénommée Amicale des Anciens Forex à sa création en 1986, elle est devenue Amicale des Foreurs de France en juin 1993, puis AMICALE DES FOREURS ET DES METIERS DU PETROLE en 2006. Cette nouvelle amicale est désormais accessible à l'ensemble des personnes qui travaillent ou ont oeuvré dans le forage en général (offshore et on shore) et ses activités para pétrolières ou minières. Pour adhérer, il n'est donc plus nécessaire de se référer à une quelconque société d'origine.

Née à l'aube du deuxième contre-choc pétrolier (1985/86) cette association à vocation sociale, est forte actuellement de 1700 membres (dont 50% d'actifs) répartis dans toutes les régions françaises ainsi qu'à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Australie, Belgique, États-Unis, Italie, Irlande, Suisse, etc.). Elle a pour but d'établir entre ses membres des contacts permanents pour maintenir et développer des liens d'amitié, mais aussi et surtout de créer "une chaîne de solidarité professionnelle" nationale et internationale. Pour ce faire, elle entreprend tant en France qu'à l'étranger toutes actions et démarches nécessaires auprès des sociétés pétrolières, minières et annexes, des organismes publics ou privés rattachés à la profession des ministères d'État, des médias, pour gérer, aider et favoriser le reclassement de ses adhérents chômeurs touchés de plein fouet par les crises qui se succèdent dans l'amont du secteur pétrolier, mais aussi aider ses membres, qu'ils soient en activité ou en période de difficulté passagère de plus ou moins longue durée.

Notre association - à but non lucratif (régie par la loi de juillet 1901) dont les statuts ont été régulièrement déposés - est apolitique et assyndicale. En sont bannis les clivages partisans, les prises de position confessionnelle, ou de nature à nuire au but vers lequel elle tend.

- Elle s'est ouverte aux foreurs d'eau, leur rendant cette justice qu'ils sont indispensables à la vie de nos chantiers, et que leur place est parmi nous.
- Elle est le point de rencontre des cadres et des personnels administratifs des Directions d'Entreprises, des gestionnaires de bases et de secteurs qui sont restés en relation étroite avec les personnels des chantiers.
- Elle est le point de convergence de ceux qui souhaitent dynamiser une industrie en perte

de vitesse, dont les difficultés pourtant connues sont trop souvent occultées par la vision étreiquée que s'en font les instances qui nous gouvernent.